

L'Assemblée Générale approuve le versement d'un dividende de 0,25€ par action

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'AST Groupe, 3^{ème} constructeur de maisons individuelles en France, réunie le 6 juin 2018 au siège du Groupe sous la présidence d'Alain TUR, **a approuvé l'ensemble des résolutions proposées** dont les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2017.

L'Assemblée a également validé le versement d'un **dividende de 0,25€ par action**, dont la mise en paiement interviendra le 22 juin 2018.



A propos d'AST Groupe

Promoteur, constructeur et aménageur. Avec plus de 25 ans d'expérience et de savoir-faire en maisons individuelles, AST Groupe est le 3^{ème} constructeur national et le 1^{er} réseau de franchises de maisons à ossature bois avec sa marque NATILIA.

Retrouvez toute l'information d'AST Groupe sur www.ast-groupe.fr

Prochain communiqué : Chiffre d'affaires 1^{er} semestre 2018 – 24 juillet 2018 après clôture

AST GROUPE

Relations investisseurs

Olivier Lamy, Directeur Général Délégué

Tél : +33 (0)4 72 81 64 64

olivier.lamy@ast-groupe.fr

AELIUM

Communication financière

Solène Kennis

Tel : +33 (0)1 75 77 54 68

skennis@aelium.fr



Eligible PEA et PEA-PME

Euronext Paris compartiment C. Mnémonique : ASP – ISIN : FR00000 76887 – Bloomberg : ASP FP – Reuters : AST.PA